



MORE THAN FOOD

LES NOUVELLES DU TERRAIN 



SOMMAIRE

Focus :
Défendre les droits
des paysans

- Actualités du terrain
- Entretien avec Pluxee
- Au Luxembourg

Faites un don 

LU22 1111 0055 5526 0000

Défendre les droits des paysans pour transformer les systèmes alimentaires

Reconnaître les droits de celles et ceux qui nourrissent le monde

Adoptée en 2018 par les Nations unies, la **Déclaration sur les droits des paysans (UNDROP)** marque une **avancée majeure** : elle reconnaît enfin le rôle central des populations rurales dans la production alimentaire mondiale et affirme leurs droits fondamentaux : accès à la terre, aux semences, aux ressources naturelles, à des revenus dignes et à la participation aux décisions qui les concernent.

Aujourd'hui, plus de 2,5 milliards de personnes vivent de l'agriculture familiale et les petites exploitations produisent environ un tiers de la nourriture mondiale. Pourtant, les populations rurales représentent une part disproportionnée des personnes vivant dans la pauvreté et souffrant d'insécurité alimentaire.

L'UNDROP rappelle une évidence oubliée : **le droit à l'alimentation est un droit humain.** Non pas le droit d'être nourri mais celui de pouvoir se nourrir dignement, en produisant sa propre nourriture ou en y accédant dans des conditions justes.

Un engagement concret pour SOS Faim

Pour SOS Faim, l'UNDROP n'est pas un texte symbolique. C'est un cadre d'action et un outil politique pour faire évoluer les systèmes alimentaires et les politiques agricoles.

Les droits humains sont au cœur de la mission de SOS Faim. Aux côtés de ses partenaires, l'organisation soutient des mouvements paysans qui portent eux-mêmes leur plaidoyer – car la défense des droits des paysans doit être menée par les paysans, pour les paysans. Des réseaux comme la Convergence Globale des Luttés pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest (CGLTE-OA) ou d'autres mouvements engagés dans la réforme des politiques agricoles contribuent à faire vivre cette Déclaration sur le terrain.

Faire vivre l'UNDROP, aujourd'hui et demain

Depuis 2023, un groupe de travail du Conseil des droits de l'homme de l'ONU est chargé de promouvoir la mise en œuvre effective de l'UNDROP. Ses travaux contribuent à renforcer la jurisprudence internationale et à valoriser les bonnes pratiques.

Pour SOS Faim, faire vivre cette Déclaration, c'est affirmer que les paysan·nes doivent pouvoir vivre dignement de leur travail, participer aux décisions qui les concernent et être pleinement reconnus pour leur rôle essentiel dans nos sociétés.

Parce que transformer les systèmes alimentaires commence par reconnaître et protéger les droits de celles et ceux qui les font vivre.





Enda Pronat agit pour l'accès des femmes à la terre au Sénégal

Enda Pronat, avec le soutien de SOS Faim, agit pour renforcer les droits des paysans, en particulier ceux des femmes, dont l'accès à la terre reste largement précaire. Alors qu'elles représentent près de 70 % de la main-d'œuvre agricole au Sénégal, moins de 7 % disposent d'un accès foncier sécurisé et à peine 1,4 % détiennent un titre foncier.

L'organisation accompagne les communautés rurales pour sécuriser ces droits, condition essentielle de la souveraineté alimentaire et de l'adaptation au changement climatique. Présente dans 18 communes et plus de 300 villages, Enda Pronat sensibilise chaque année des milliers de personnes et soutient directement des producteur-trices dans la transition agroécologique.

Son action s'inscrit pleinement dans l'esprit de l'UNDROP, en défendant des systèmes agricoles durables, ancrés dans les territoires et portés par les paysan-nes eux-mêmes. À travers le plaidoyer et l'accompagnement de terrain, l'organisation œuvre pour transformer les droits formels en droits effectifs et durables, au bénéfice des communautés rurales.

L'action d'Enda Pronat fait écho à l'article 17 de l'UNDROP, qui reconnaît le droit des paysan-nes à accéder à la terre et à la gérer durablement.

ANOPER fait entendre la voix des éleveurs au Bénin

Au Bénin, l'accès sécurisé à la terre est vital pour les éleveurs et la viabilité du pastoralisme. En 2025, l'ANOPER, avec l'appui de SOS Faim, a intensifié son plaidoyer pour l'application effective du Code pastoral, en sensibilisant 3 369 exploitants familiaux (dont 684 femmes) aux droits fonciers et pastoraux. Ces actions ont contribué à la libération de 122 couloirs de passage (424 km), 60 points d'eau et 96 lieux de vaccination, réduisant les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Dans un contexte de forte pression foncière, l'organisation agit aussi pour la sécurisation individuelle et collective des terres, avec 2 590 éleveurs informés sur l'Attestation de Détention Coutumière, un levier essentiel pour stabiliser l'élevage et garantir un accès durable à la terre, malgré la suspension du dispositif au niveau national en 2024.

En défendant l'accès à la terre et aux ressources naturelles, l'ANOPER concrétise les principes de l'UNDROP, qui reconnaît aux paysan-nes le droit à la terre, aux moyens de production et à des conditions de vie dignes. Son action illustre comment le plaidoyer local transforme les droits reconnus au niveau international en réalités sur le terrain.

L'initiative de l'ANOPER s'inscrit pleinement dans l'article 10 de l'UNDROP, qui reconnaît aux paysan-nes le droit de participer aux décisions et aux politiques publiques qui concernent leurs moyens de subsistance.

Avec votre soutien, SOS Faim et ses partenaires œuvrent pour que les droits des paysans, reconnus par l'UNDROP, se traduisent en changements concrets dans la vie des communautés rurales.



«Je suis éleveur à Glazoué, comme l'étaient mon père et mon grand-père. Aujourd'hui, nous devons prouver que ces terres sont les nôtres, sinon elles peuvent revenir à l'État. Les démarches pour obtenir un titre foncier coûtent cher et beaucoup d'éleveurs risquent l'expropriation. Avec l'ANOPER, nous plaidons pour la reconnaissance de nos droits et pour un accès sécurisé aux terres et à l'eau. L'UNDROP affirme notre droit à la terre et à participer aux décisions qui concernent nos moyens de subsistance : nous voulons simplement continuer à vivre dignement de l'élevage.»

Abou Touman, éleveur de ruminants et membre de l'ANOPER (Bénin)

ACTUALITÉS DU TERRAIN

10^{ème} édition du séminaire annuel des leaders paysans et des OSC
Thème général
**Promouvoir et défendre le droit à l'alimentation et
souveraineté alimentaire dans un contexte de crise**
Du 9 au 10 décembre 2025 à Niamey, Espace Frantz Fanon



NIGER - AEC

10^e séminaire des leaders paysans et des OSC

La 10^e édition du séminaire annuel des leaders des organisations paysannes et des organisations de la société civile a eu lieu en décembre 2025 à Niamey. Placée sous le thème « Promouvoir et défendre le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire dans un contexte de crises », cette rencontre a réuni des acteurs engagés pour renforcer le plaidoyer et les actions en faveur de systèmes alimentaires plus justes et résilients au Niger.

MALI - UACDDDD

Des femmes rurales formées à des pratiques agricoles durables

Le 3 février, l'UACDDDD a organisé à Sirakoro, au sud-ouest du Mali, une session de formation pour des femmes rurales sur la fabrication de fumures organiques et les traitements naturels des sols. Cette initiative renforce leurs compétences et met en lumière leur rôle clé dans la préservation des terres et la promotion d'une agriculture durable.



ÉTHIOPIE - MELCA

Des femmes rurales formées à des pratiques agricoles durables

MELCA a organisé un forum national consacré aux sites naturels sacrés et aux paysages bio-culturels, réunissant acteurs publics, chercheurs et communautés locales. Les échanges ont souligné la nécessité de renforcer leur reconnaissance juridique et de mieux les intégrer aux politiques environnementales et éducatives, afin de soutenir la conservation de la biodiversité et la résilience face au changement climatique.



BURKINA FASO - UCRB

Un nouvel équipement pour améliorer la qualité du riz local

À Bobo-Dioulasso, au sud-ouest du Burkina Faso, l'Union des Coopératives Rizicoles de Bama (UCRB) s'est dotée d'une trieuse optique. Cet équipement permet d'améliorer le tri et la qualité du riz blanc destiné à la consommation locale, tout en renforçant les capacités techniques de la filière. L'initiative s'inscrit dans une démarche plus large de soutien à la production locale et de sécurisation de l'offre alimentaire.

BÉNIN - AAGAC

Un dispositif de formation au service de l'avenir des jeunes

En 2025, AAGAC a continué d'améliorer son dispositif de formation. Au total, 75 jeunes, dont 23 filles, ont participé au dispositif de formation, avec 31 apprenants mis en stage et 25 jeunes qui ont achevé leur cycle et engagé leur processus d'installation professionnelle. Le dispositif de formation a été renforcé par un meilleur suivi des parcours, l'orientation professionnelle et l'accompagnement post-formation.



SÉNÉGAL - ENDA PRONAT

Échanges entre comités villageois pour la gestion durable des ressources

Enda Pronat a organisé une visite d'échange entre des Comités Villageois Paritaires de Casamance et du Sénégal oriental afin de partager expériences et bonnes pratiques en matière de gestion des ressources naturelles. Ces instances locales, qui favorisent le dialogue et la participation des femmes et des jeunes, jouent un rôle clé dans la gouvernance foncière et la promotion de l'agroécologie.

Transformez vos chèques Pluxee en don à SOS Faim

ENSEMBLE, POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Entretien entre Aurore Kremer, Marketing Manager de Pluxee en charge de la RSE et Emilie Bertoni, coordinatrice de la récolte de fonds et de la communication chez SOS Faim.



Pluxee s'associe à SOS Faim pour lutter contre la faim dans le monde en invitant ses utilisateurs à réaliser un geste solidaire grâce au don de chèques repas. Désormais, la carte Pluxee est acceptée comme moyen de paiement sécurisé sur le site internet de SOS Faim, permettant de transformer facilement ses chèques en dons.

Depuis près de 30 ans, Pluxee est un partenaire fondateur de Stop Hunger, engagé dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Au Luxembourg, cet engagement se traduit par un partenariat de longue date avec SOS Faim.

« Un système alimentaire mondial de plus en plus fragile »

« Nous sommes convaincus que personne ne devrait mourir de faim. Pourtant, des millions de personnes n'ont toujours pas accès à la nutrition nécessaire à leur survie et à leur développement »,

rappelle Aurore Kremer. « Nous faisons face à un système alimentaire mondial de plus en plus fragile, marqué par les crises climatiques, les conflits et les inégalités croissantes », poursuit Emilie Bertoni. « Notre défi est d'accompagner durablement les paysans et paysannes afin de renforcer leur autonomie alimentaire et de leur permettre de vivre dignement de leur travail. »

Acteur responsable, Pluxee favorise l'accès à une alimentation plus saine et encourage une consommation locale et responsable. « Cela crée un lien naturel et très fort avec la lutte contre la faim et le partenariat que nous sommes fiers d'entretenir avec SOS Faim », souligne Aurore Kremer.

Les bénéficiaires peuvent faire un don à tout moment, en quelques clics. La transaction s'effectue comme un paiement classique par carte bancaire, via la carte Pluxee Lunch, Google Pay ou Apple Pay. Les dons récoltés financeront des projets durables menés

par SOS Faim et ses partenaires en Afrique autour de trois axes : le développement de services financiers agricoles adaptés, la promotion de modèles agricoles durables et le renforcement de la participation citoyenne aux politiques publiques.

Des petits gestes pour de grands impacts

- 60 € financent une formation en agroécologie
- 120 € permettent l'achat d'un kit d'irrigation
- 250 € contribuent à l'achat d'une tonne de semences améliorées

« Chacun peut agir, à son échelle, pour contribuer à un monde plus juste et plus durable », insiste Emilie Bertoni. « Choisir des produits issus de l'agriculture locale et équitable soutient directement les producteurs. Réduire le gaspillage alimentaire permet de préserver les ressources naturelles et de limiter les inégalités d'accès à la nourriture. »

« Nous sommes ravis de poursuivre cette aventure aux côtés des équipes de SOS Faim, que nous saluons pour leur dévouement. Car, au final, c'est ensemble que nous pourrions faire la différence », conclut Aurore Kremer.



Retrouvez l'intégralité de l'échange sur sosfaim.lu



Au Luxembourg

Déjeuners solidaires 2025 : une mobilisation collective contre la faim

En cette fin d'année 2025, les Déjeuners solidaires organisés par SOS Faim ont mobilisé citoyens, entreprises et établissements partenaires à travers tout le Luxembourg. Grâce à des initiatives variées – menus solidaires, ventes, dons ou opérations en restauration – plus de 7 000 € ont été collectés pour soutenir des actions de lutte contre la faim et promouvoir une alimentation plus juste et durable en Afrique.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement et leur générosité, concrétisés lors des remises de chèques, qui contribuent directement à faire avancer la souveraineté alimentaire.



Atelier UNDROP : une journée pour renforcer l'action de SOS Faim en faveur des droits des paysan-nés

En février, l'équipe de SOS Faim a participé à un atelier de travail consacré à l'UNDROP, la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan-nés. Cette journée a permis de mieux comprendre cet outil et d'explorer comment le mobiliser concrètement dans nos actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'appui aux partenaires. Un temps collectif riche et essentiel pour renforcer notre engagement en faveur des droits des paysan-nés.

Le Festival AlimenTerre 2025 a mobilisé le Luxembourg

Le Festival AlimenTerre a confirmé son ancrage au Luxembourg avec une édition en forte croissance, portée par la mobilisation d'entreprises, d'écoles, d'ONG et du grand public. Projections, débats et rencontres ont permis de sensibiliser largement aux enjeux agricoles et alimentaires. Cette dynamique illustre l'intérêt croissant pour ces enjeux, ainsi que la capacité du festival à rassembler des acteurs variés autour de ces thématiques.



3 427 festivalier-ères sensibilisé-es



57 projections



57 partenaires mobilisés





Éditeur responsable :

Céline Depiesse
17-19 Av. de la Libération
L-3850 Schifflange

Rédaction :

E. Bertoni, J. Loeung

Graphisme :

Intrépide Studio
41 Rue du puits Romain
L-8070 Bertrange

Impression :

Schlimé, 19 Rue de l'Industrie,
L- 8069 Bertrange

Le magazine est imprimé sur
du papier recyclé.

Photo de couverture :

© SOS Faim

Nombre d'exemplaires :

3.620

Périodicité :

Trimestriel

Numéro du magazine :

N°9

Si vous souhaitez vous désinscrire de nos
bulletins d'informations ou modifier vos
coordonnées, envoyez-nous un e-mail à
l'adresse:

DONATEUR@SOSFAIM.ORG



Grâce à votre
application
mobile Payconiq
FAITES UN DON

Faites un don

LU22 1111 0055 5526 0000

VIREMENT

Un caractère MAJUSCULE (BLEU ou NOIR) ou signe par case en cas d'écriture manuscrite

Code BIC de la banque du bénéficiaire		EUR ou	Montant
C C P L L U L L			
N° de compte du bénéficiaire			
I B A N L U 2 2 1 1 1 1 0 0 5 5 5 5 2 6 0 0 0 0			
Nom de la banque du bénéficiaire (uniquement si code BIC non indiqué)			Code Pays
Nom et adresse du bénéficiaire			
S O S F A I M O N G A S B L			
L - 3 8 5 0 S C H I F F L A N G E			
Communication au bénéficiaire			Code Pays de résidence
V O I R L E T T R E D O N A T E U R S			
N° de compte du donneur d'ordre			Reporting
Nom et adresse du donneur d'ordre (Max. 4 lignes)		Date d'exécution souhaitée	Date et Signature
Frais à charge (par défaut = PARTAGÉS)			
PARTAGÉS OU Bénéficiaire ou Donneur d'ordre			